



ASSUREUR MILITANT.

29 mars 2011

LA MAIF CONFIRME SON ENGAGEMENT AUPRÈS DES PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES

En février 2010, le groupe MAIF mettait à la disposition des personnes aveugles et malvoyantes un nouveau service leur permettant de disposer des documents contractuels et commerciaux de la mutuelle (conditions générales des contrats, notices d'information, guides...) en braille, en caractères agrandis et en audio (sur support CD).

Un an après, la MAIF confirme son engagement en enrichissant son service de plusieurs nouveautés avec la mise à disposition de documents personnalisés (attestation d'assurance, avis d'échéances) et du magazine des sociétaires Maif magazine.

Pour mener à bien la réalisation de ce service, la mutuelle a choisi l'association HandiCaPZéro, déjà mobilisée auprès des pouvoirs publics et auprès de grandes entreprises pour favoriser l'autonomie quotidienne des personnes déficientes visuelles.

Avec ce service, la mutuelle confirme sa volonté d'accompagner ses sociétaires au plus près de leurs besoins tout en répondant à la législation imposant la prise en compte des personnes handicapées. Pour commander, **il suffit de composer le 0810 207 126** (n° azur - coût d'une communication locale).

Test d'un dispositif d'accueil des sociétaires malentendants dans 17 délégations



Parallèlement à l'enrichissement de ce nouveau service, la MAIF teste actuellement, dans 17 délégations ou points d'accueil, un matériel adapté pour recevoir les personnes malentendantes. Des pictogrammes "oreille barrée" indiquent que l'accueil leur est accessible.

L'équipement se compose d'un tapis de sol magnétique, d'un micro de prise de son et d'un boîtier électronique. Le tapis de sol et le micro sont reliés au boîtier électronique branché sur secteur. Un récepteur de boucle avec station de charge pour les personnes malentendantes non appareillées est également joint au kit. Par souci d'hygiène, des capsules de protection à usage unique sont fournies.

Ce kit est actuellement testé dans les délégations de : Gradignan, Eybens, St Herblain, Mulhouse, Niort, St Denis de la Réunion, Bourges, Ajaccio, Ramonville, Angers, Perpignan, Strasbourg, Chambéry, Antony, Paris Porte St Cloud et dans les points d'accueil de Cahors et de Bastia.

A propos du groupe MAIF

6ème assureur dommages des particuliers et 1^{er} assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 2,7 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients : elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus (classement TNS Sofres). La satisfaction de ses sociétaires et l'augmentation constante de leur nombre témoignent de la réussite de la MAIF et confirment que le modèle mutualiste est une alternative crédible à l'économie libérale. En 2009, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de 2,9 milliards d'euros.

www.maif.fr

Contacts presse :

Sylvie Le Chevillier Tél. 05 49 73 75 60 – Garry Ménardeau Tél. 05 49 73 75 86